



Avec le soutien de VKW et de VKW Limburg

Laissez-nous entreprendre !

Les chefs d'entreprise dans notre pays sont confrontés, comme tous les autres acteurs de la société, aux conséquences de la profonde crise économique. Ils ont pour vocation d'investir pour créer des emplois et de la prospérité, mais aussi pour être compétitifs dans un environnement international et global. Ils prennent des risques, des risques personnels, y compris celui d'échouer. Et en ces temps difficiles, c'est trop souvent le cas. Mais chaque licenciement, chaque réduction du personnel est une perte et une défaite pour le chef d'entreprise.

Nous nous sentons injustement maltraités lorsque nous sommes accusés d'être la cause de tous les maux : chômage, fraude, manque de formation et d'innovation, ... C'est le contraire qui est vrai : nous ne sommes pas la source des problèmes, mais un maillon essentiel de la solution. Stop à la culpabilisation. Trop, c'est trop !

Notre économie doit se préparer à l'avenir. Nous devons avoir le courage de regarder au-delà de la crise et de nous préparer à participer dans les meilleures conditions à la reprise lorsqu'elle se produira. Nous souhaitons investir dans l'innovation, la formation des travailleurs, la création d'emplois. De cette manière, nous générerons de la prospérité. Cela n'est toutefois possible que dans un environnement favorable pour les entrepreneurs.

C'est pourquoi les chefs d'entreprise lancent, par la voix des organisations qui les représentent, un signal fort aux autorités et aux syndicats : si nous voulons sauvegarder notre prospérité, et aussi le financement de la sécurité sociale, laissez-nous de l'espace pour entreprendre !

Pour cela, les conditions nécessaires suivantes doivent être réalisées :

1

D'urgence un agenda pour la compétitivité

La sauvegarde de la compétitivité de nos entreprises revêt une importance vitale. Ce doit être une priorité absolue en 2010. Aujourd'hui plus que jamais, nos entreprises font face, dès le départ, à de lourds handicaps dans la lutte concurrentielle qui les oppose à d'autres pays. Si nous ne parvenons pas à éliminer ces handicaps, elles seront de plus en plus souvent perdantes dans cette lutte et ne seront pas en mesure de créer des emplois lorsque l'économie reprendra. Et sans création d'emplois – et donc de revenus – pour les citoyens, notre prospérité est gravement en péril.

Les emplois – et donc les revenus des travailleurs – ne peuvent être créés que si nos entreprises font mieux que leurs concurrents étrangers. Qu'on le veuille ou non, un aspect très important de la compétitivité des entreprises consiste à réduire ou à éviter les coûts, directs ou indirects. Dans notre pays, les coûts salariaux sont en moyenne 11% plus élevés que ceux de nos pays voisins (Pays-Bas, France et Allemagne). Le mécanisme structurel d'indexation automatique des salaires n'est pas étranger à cette situation. La Belgique supporte les charges les plus élevées sur les salaires moyens et supérieurs. Les suppléments sans cesse plus importants appliqués à notre facture énergétique alourdissent encore ce handicap. Des mécanismes de dépenses automatiques qui vont au-delà de la croissance économique poussent en outre la pression fiscale et parafiscale à la hausse. Mais la compétitivité de nos PME et grandes entreprises est également mise sous

pression de façon indirecte. En dépit de la crise, il existe toujours 60.000 emplois vacants, notre système de chômage pêchant par son manque d'activation. De plus, la croissance effrénée des régimes de congé complique l'organisation du travail dans nos entreprises. Enfin, la politique menée actuellement en matière d'autorisation sape la dynamique économique.

La nécessité d'un réajustement structurel se fait de plus en plus sentir. Le dernier rapport du Conseil central de l'économie sur la compétitivité de notre économie a mis plusieurs fois le doigt sur la plaie. Il faut établir un agenda, une **feuille de route** pour éliminer les handicaps susvisés et nos points faibles, tout en renforçant les points forts de notre système.

Fin 2010, les partenaires sociaux de notre pays doivent conclure un nouvel accord interprofessionnel. Cet accord devra être tourné vers l'avenir et contribuer à sortir notre pays de la crise. Toute augmentation directe ou indirecte des charges, toute forme de formalités administratives supplémentaires, toute extension de droits existants ou toute introduction de nouveaux droits en matière d'absence seront préjudiciables à notre compétitivité et donc à l'emploi. Nous ne l'accepterons pas. Le moindre pas dans cette direction vouera inévitablement la concertation interprofessionnelle à l'échec !

2

D'urgence de profondes réformes structurelles

Innover, c'est aussi réformer. Réformer avec vision, pas sur le court terme, mais dans le but de préparer notre société à la période de post-crise.

Ouvriers-employés

Les conditions de départ sont claires et nettes : aucune aggravation du handicap de nos entreprises en matière de compétitivité, un marché du travail fonctionnant avec plus de souplesse et adapté aux besoins du 21^e siècle, une évolution en plusieurs phases vers un statut unique, ...

La volonté d'arriver à une solution négociée est toujours présente. Les événements de ces derniers mois montrent toutefois qu'il faut trouver **d'abord une solution au droit de licenciement**. Pour les employeurs, le nouveau droit de licenciement doit devenir identique pour tous les travailleurs de ce pays et se composer de **trois éléments** : (1) **un délai de préavis d'un nombre de semaines par tranche de cinq années d'ancienneté**, (2) **une prime de licenciement nette exonérée de charges fiscales et parafiscales**, et (3) **un régime de chômage à forte activation dans lequel les travailleurs licenciés bénéficient le plus rapidement possible d'un accompagnement conduisant à un nouvel emploi**.

Conférence nationale sur les pensions

Nous avons eu le temps de la réflexion, celui de l'action est maintenant venu. Avec un taux d'emploi de seulement 62% (!), notre système social est en danger. Une profonde réforme du système des pensions, tenant compte de l'augmentation de l'espérance de vie, est indispensable. Mais il convient aussi de revoir en profondeur la période précédant la pension. En raison de multiples régimes de pension anticipée à temps complet ou partiel, il est souvent plus intéressant, à partir de l'âge de 55 ans, de ne plus travailler que de continuer à travailler. Il faut renverser la vapeur.

Les employeurs demandent au Premier ministre, en collaboration avec le ministre des Pensions, de clôturer rapidement la Conférence nationale sur les pensions afin de pouvoir conclure à temps avec les partenaires sociaux un Pacte sur la fin de carrière et la pension.

Innovation et «verdissement» de l'économie

Avec les pouvoirs régionaux, il convient de tout miser sur un renouvellement de nos systèmes de production, de consommation, d'investissement et de mobilité. Les investissements dans la construction, les



processus de production, les modes de transport, ... doivent être encouragés. Une Green Bank, prévoyant le financement nécessaire aux projets écologiques, pourra remplir un rôle central en la matière.

Les employeurs sont disposés à mettre tout leur savoir-faire à disposition dans le cadre de cette concertation avec les pouvoirs publics, de sorte à accroître, notamment, l'efficacité énergétique de la construction et de la production dans les années à venir.

Les visions et projets nécessaires à la transformation et au verdissement de l'économie existent. Il convient maintenant de les mettre en œuvre, en veillant surtout à ce qu'ils se reflètent de façon visible dans les choix budgétaires.



Les approches présentées ci-dessus permettront aux chefs d'entreprise belges de regagner des parts de marché dans les années à venir. Ces dernières années, notre économie a en effet perdu des parts de marché à l'étranger à un rythme de 2% par an. L'économie allemande, par contre, a gagné des parts de marché.

Le fatalisme n'est pas de mise : ni pour l'Europe, ni pour notre pays, ni pour nos Régions !

Au contraire, permettez à nos employeurs d'entreprendre de manière ambitieuse ! Nous voulons bâtir un pays qui, demain, attirera à nouveau les investisseurs et les talents. Nous voulons participer à l'avenir de notre pays, en misant sur nos forces, en effaçant nos points faibles. Plus que jamais, nous voulons réaliser des percées au niveau international. Si nous souhaitons détenir les atouts nécessaires pour y arriver, il est urgent de passer à l'action dès à présent !

Signez la pétition sur
www.laisseznousentreprendre.be